Nations Unies S/PV.4313

Conseil de sécurité

Distr. générale
24 avril 2001
Français
Original: anglais

Communiqué officiel de la 4313e séance du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège, à New York, le mardi 24 avril 2001, à 10 h 35

À sa 4313e séance, tenue à huis clos le 24 avril 2001, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation en Géorgie ».

Conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, le Président a invité le Ministre géorgien des affaires spéciales et le représentant de la Suède à participer à cette séance.

Conformément à l'accord intervenu au cours des consultations antérieures du Conseil, le Président, avec l'assentiment du Conseil, a adressé une invitation, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, à M. Dieter Boden, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies en Géorgie.

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies en Géorgie a fait un exposé devant le Conseil.

Les membres du Conseil, le Ministre géorgien des affaires spéciales, le représentant de la Suède (qui s'exprimait au nom de l'Union européenne et des États y associés) et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies en Géorgie ont eu un échange de vues constructif.

01-34792 (F) 240401 240401